

COMMENT VOUS IMPLIQUER ?

Ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à vous renseigner.
Suivez l'actualité du projet sur le site web de la Ville.

Les conditions du projet

En s'inscrivant dans cette démarche, la Ville de La Verrière souhaite favoriser un nouveau modèle de production de logement : un modèle animé d'une dimension sociale contribuant à la construction d'une ville dans laquelle l'expression « vivre ensemble » prend tout son sens.

L'accompagnement par la Ville de La Verrière s'organise autour de trois actions :

- La mobilisation des futurs habitants ;
- Le financement de l'accompagnement du groupe d'habitants dans l'élaboration du projet ;
- La vente du terrain au futur maître d'ouvrage, à savoir les futurs habitants.

Les étapes du projet

Juin 2014 : Toutes les personnes intéressées par le projet sont invitées à se manifester auprès de la Mairie.

Sept. à Oct. 2014 : Le groupe d'habitants se constitue en association pour porter le projet. Ce groupe peut continuer de s'élargir avec l'arrivée de nouvelles familles. Les futurs habitants participent à trois derniers ateliers de travail pour finaliser la programmation de leur logement.

Nov. à Déc 2014 : Le résultat des huit ateliers est formalisé par les accompagnateurs du projet dont le rôle est d'assurer la faisabilité financière, juridique et technique du projet.

Janvier 2015 : Les futurs habitants négocient avec la ville l'achat du terrain pour réaliser le projet. Ils recrutent une agence d'architecture pour finaliser la conception, le dépôt du permis de construire, puis suivre le chantier.

Calendrier prévisionnel du projet

2014
Janvier 2015
Été 2015
Début 2016
Été 2017

constitution du groupe / élaboration du projet
achat du terrain
dépôt du permis de construire
départ du chantier
livraison des logements

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :



Mairie de LA VERRIERE
Service urbanisme
01 30 13 76 40
a.djian@mairie-laverriere.fr

CUADD Conseil
Hervé SAILLET
01 75 39 41 64
contact@cuadd.com

Conception et réalisation : CUADD Conseil © 2013

la ville de demain
C'EST VOUS

UN HABITAT PARTICIPATIF À LA VERRIÈRE PROJET DE LA MARE

Crédits photos : CUADD Conseil, Association Laboramdam, Ville de la Verrière.

+ d'infos www.ville-laverriere.com

Grâce à un projet innovant d'habitat participatif, devenez propriétaire d'un logement au sein d'un habitat groupé de qualité, en plein cœur du village, dans un cadre naturel préservé.



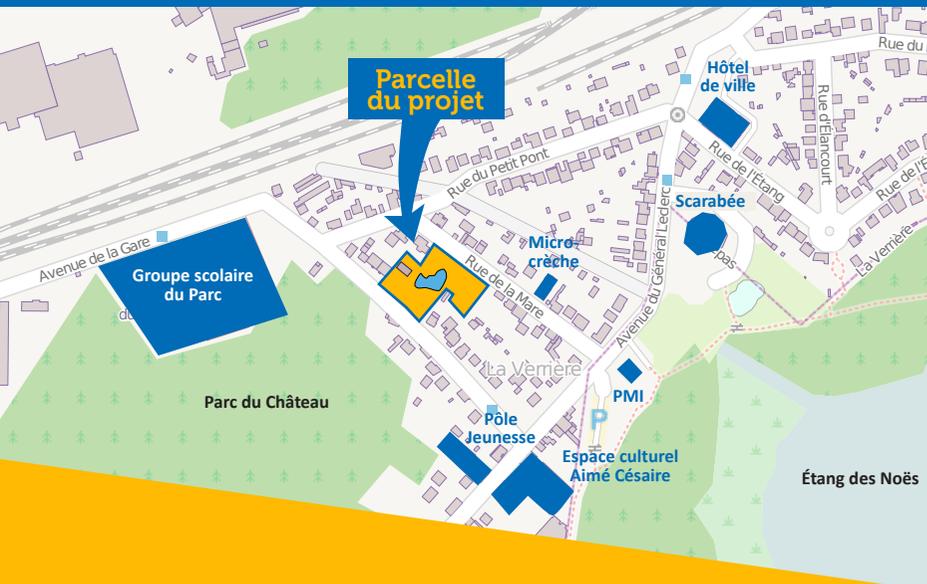
LOCALISATION

La Ville a progressivement racheté cette parcelle en plein coeur de village, à deux pas des principaux équipements publics (crèches, écoles, centres culturels...).

La parcelle, d'une superficie de 4000 m², qui comprend un plan d'eau, assez méconnue des Verriérois, qui a donné son nom à la rue.

L'environnement naturel exceptionnel de cet endroit est renforcé par la proximité de l'Étang des Noës, et par la récente ouverture du Parc du Château dont l'entrée principale est située en face de la parcelle.

Un projet d'aménagement du plan d'eau est prévu, avec une prise en charge de l'agglomération la CASQY.



UN HABITAT PARTICIPATIF À LA VERRIÈRE

Vous êtes une famille et vous souhaitez vous impliquer dans un projet d'habitat avec une forte dimension humaine et écologique, alors ce projet, le premier du genre dans les Yvelines, vous concerne !

La Ville de La Verrière vous propose de vous investir dans ce projet qui pourra accueillir à terme jusqu'à une quinzaine de ménages et qui devra prendre en compte la valorisation du site et de son environnement (plan d'eau, espaces verts, arbres...). Un projet mené par les futurs habitants en harmonie avec les riverains déjà installés.



Qu'est-ce qu'un projet d'habitat participatif ?

Un groupe d'habitants devient Maître d'Ouvrage en assumant collectivement **l'acte de construire depuis la conception jusqu'à la réalisation de l'immeuble**. Il s'implique dans toutes les étapes de construction dans le cadre d'un habitat collectif.

Le fait de se regrouper à plusieurs pour investir, concevoir et bâtir ensemble un projet d'habitat naît à la fois d'un **besoin économique** mais également d'une volonté de **pouvoir maîtriser son espace de vie**.

Cette réappropriation de la dimension collective et sociale caractérise les opérations d'habitat participatif qui se positionnent comme une **alternative à la promotion privée de vente sur plans**. Cette dimension collective du projet favorise les liens intergénérationnels tout en préservant la notion de « chacun chez soi ».

Un logement choisi, durable, à coût maîtrisé, et ouvert sur l'extérieur

Avec l'habitat participatif, le logement est pensé par et pour les habitants, il peut être optimisé par l'adaptation des logements à leurs besoins précis, en mutualisant des espaces communs et en **limitant ainsi les espaces perdus**.

Ce gain de place est mis à profit pour créer d'autres espaces partagés (salle de rencontre, atelier de bricolage, chambre d'amis, jardins partagés...) **favorisant la convivialité et le vivre-ensemble, et développant une solidarité de voisinage**, qui s'étend bien au-delà dans le quartier.

La dimension environnementale est fondamentalement intégrée à un tel projet, puisque les maîtres d'ouvrage sont les futurs usagers du bâtiment, et à ce titre, ils sont attentifs à son impact sur la santé, à sa durabilité, à ses coûts d'entretien et de gestion.

L'HABITAT PARTICIPATIF EN BREF...

Concevoir un logement en adéquation avec ses besoins

Mutualiser des espaces communs en rationalisant les coûts

Financer, construire, gérer son futur logement collectivement et vivre ensemble autrement...